

UN MONUMENT EMPREINT DE ROMANTISME : LE CALVAIRE MONUMENTAL DU BOURG DE TRÉGASTEL

PAR PIERRE-ANTOINE VEZIN



Figure 1 : Deux réalisations de l'abbé Bouget : le calvaire (1872) et l'école catholique (1873)

1 Pourquoi un calvaire monumental à Trégastel-bourg ?

En 1871, voilà cinq ans que l'abbé Jean-Jacques Bouget (1804-1877) est recteur de la paroisse de Trégastel. Prêtre constructeur, il n'a pas chômé. Après une rénovation complète de l'église paroissiale,

- en 1868, il perça, entre-autres, la face Nord pour lui donner une bonne luminosité et changea les vitraux situés derrière le maître-autel ;
- en 1869, il réalisa la statue du « Sauveur du Monde » dit « Le Père Éternel » et des embellissements dans la chapelle de Golgon.

Ces travaux n'avaient qu'un seul but : donner à l'église un cadre avenant et accueillant. Mais, après toutes ces réalisations, l'abbé Bouget se fixa un double objectif : faire vivre les habitants de la paroisse sur le regard de Dieu et leur donner une bonne éducation chrétienne.

Pour que toute la population soit concernée, il fallait un monument dominant l'ensemble de la paroisse. Alors, après réflexion, il décida, en 1871, de faire un calvaire monumental visible par tous : **C'est cet objectif qui donna naissance au calvaire monumental du bourg.**

2 Sa réalisation

2.1.1 Le lieu

Vu l'objectif, c'est le point culminant de la paroisse qui fut choisi.

2.1.2 Sa réalisation : une œuvre romantique

Comme pour la statue du « Père Eternel », le calvaire a été construit sous la responsabilité de l'abbé Bouget et de lui seul. Initiateur et responsable du projet, il en assure sa réalisation et son financement (annexe 1). Il est libre d'en faire à sa guise.

Homme du XIX^e siècle, il subit l'influence du mouvement de l'époque : **le romantisme**. Il laisse donc libre court à son imagination. Pour le Père éternel, il prend l'image d'un habitant troglodyte, pour le

calvaire du bourg, il assimile le calvaire à un amas de rochers comme ceux présents sur nos côtes. C'est bien connu, sous tout amas de rochers, il y a un trou de homard. Ici, ce trou existe mais il est transformé en une chapelle dédiée, comme il en a l'habitude, à Notre-Dame de la Pitié¹.

Le calvaire fut béni le 15 août 1872 et la chapelle reçut sa dédicace le 7 décembre 1872. Une plaque, située dans la chapelle, rappelle cet événement :



Figure 2 : Plaque de la chapelle

« S.S. Pie IX, heureusement régnant,
S.G. M^{gr} David, Evêque de St Brieuc et Tréguier,
Mission de Trégastel donnée par les P. P. Le FORESTIER et BLEUZEN
de la Compagnie de Jésus, le 8 Décembre 1872
Jⁿ. J. BOUGET, Recteur - Guil. CADIC, Vicaire
F. M^{re} KAUDREN, Maire - Michel LE COULS, Adjoint - Yves KAUDREN, Trésorier »
(KAUDREN = KERAUDREN)

2.1.3 Rôle éducatif du calvaire

Outre le regard de Dieu sur la commune, il fallait éduquer la population. Alors il imagina un chemin de prière en serpentin, bordée de statues (voir annexe 2) et de douze maximes éducatives, écrites en breton, du style : « *La bonne action cachée est la meilleure* » (voir annexe 3).

Outre le chemin de prière le long du calvaire, il expliqua, par l'intermédiaire d'une plaque située dans la chapelle², la conduite à suivre en cas de naufrage (adieu les pilliers d'épaves et autres naufrageurs). Cette plaque, hors du temps, est directement issue de son imagination. Elle est l'image de l'esprit de l'époque et, en particulier du romantisme de la littérature maritime du XIX^e siècle (voir son analyse ci-dessous).

3 Mais qu'est devenu le calvaire ?

Comme on vient de le voir, la statue dite du « Père Éternel » et le calvaire du bourg sont des réalisations personnelles de l'abbé Bouget et donc, ces deux monuments lui appartenaient (terrains, rochers, monument). À sa mort (13 mai 1877), il légua à la paroisse ces deux réalisations. Le conseil de fabrique³ accepta le testament et prit en charge ces réalisations (le 1/7/1877, le calvaire ; et en janvier 1878, le Père Éternel et les grottes attenantes).

En 1905, lors de la séparation de l'Église et l'État, le calvaire devint une propriété de la commune et c'est donc la commune qui, aujourd'hui, a en charge son entretien. Les différentes municipalités ne s'intéressèrent guère à cette réalisation. Pour son entretien, il fallait des subventions. Une demande de classement a été réalisée. Cette demande aboutit, en février 2020, à l'inscription de ce calvaire à l'inventaire complémentaire des monuments historiques.

Notons enfin que ce calvaire a gardé, depuis sa construction, son caractère religieux.

¹ Voir la chapelle construite à Landebaëron par exemple.

² En réalité, il y a six plaques en marbre dans la chapelle : outre les plaques liées à la dédicace et aux conseils aux marins, nous trouvons, une plaque avec une citation de Chateaubriand (extrait du « *Génie du Christianisme* », deux plaques sur l'intérêt de la prière, une plaque en breton qui reprend une phrase du livre « *Imitation de Jésus-Christ* » (XIV^e-XV^e siècle, sans auteur connu) qui indique que le salut vient de la croyance en Jésus sur la Croix.

³ Le conseil de fabrique est l'entité qui avait, jusqu'en 1905, en charge la gestion économique des biens de la paroisse.

Par son style, ce monument semble sortir d'un rêve. Il ne fait référence à aucun modèle existant. Étant parfaitement atypique, il est l'image de la vision d'un homme et d'un homme seul. On est bien, ici, devant l'esprit romantique qui a tant marqué le XIX^e siècle.

C'est l'aspect romantique⁴ de ce monument qui permit son inscription, en 2020, à l'inventaire complémentaire des monuments historiques. L'inscription concerne l'ensemble du bâtiment dont l'intégralité des plaques en marbre.

4 Le calvaire : un lieu de conseils aux gens de la mer.

Comme nous venons de le signaler, à l'intérieur de la chapelle, se trouve une plaque, écrite en français, de conseils aux marins. Son texte, mérite analyse.

« Jeté par un naufrage sur les côtes inconnues, tout à coup vous apercevez une Croix sur un rocher ».

Le texte commence par une phrase sous la forme affirmative : « *Vous apercevez une Croix* ». Cela veut dire : où que l'on soit sur la côte trégastelloise, il n'est pas possible de ne pas voir une croix (les deux croix étant la Croix de la statue « Sauveur du Monde » ou celle du calvaire).

Cette forme affirmative met en évidence la raison du choix du lieu, fait par l'abbé Bouget : la croix doit servir de guide et donc dominer la côte.

Il confirme donc son but de réaliser un monument visible de tous, et, en particulier, des marins. C'est donc cet esprit, identique à la statue du « Sauveur du Monde », qui le motive.



Figure 3 : Plaque de conseils aux marins

Nota : *Ce monument doit être un guide, un rappel incessant, de mer comme de terre. Les marins de la région ne peuvent que voir cette réalisation. Aussi, celle-ci deviendra rapidement un amer incontournable. Les marins compriront rapidement l'intérêt profane de ce monument et les cartes marines l'intégreront rapidement comme point remarquable de la côte.*

« Vous êtes en pays d'amis : ici ce sont des chrétiens. Vous êtes Français il est vrai, et ils sont Espagnols, Allemands, Anglais peut-être ! Et qu'importe. N'êtes-vous pas de la grande famille de Jésus Christ ? ».

L'abbé souligne ici la nécessité d'aider tous les naufragés, même nos ennemis héréditaires les Anglais.

« Ces étrangers vous reconnâtrons pour frères, c'est vous qu'ils invitent par cette Croix. Ils ne vous ont jamais vu, cependant ils pleurent de joie en vous voyant sauvé du désert. »

Cette stèle est donc un rappel du respect des naufragés et de leur bien. Mais ce texte avait-il encore une utilité en 1872 ? C'est l'époque où l'un des principaux thèmes de la littérature maritime était, les naufrageurs, les pilleurs d'épaves.

Cet engouement pour ce type de récit trouve son origine dans le succès du livre de Jules Michelet (Professeur au Collège de France) « *Tableau de la France* » (1833). Dans ce texte, repris d'un roman pseudo-historique écrit par Marchangy publié en 1825 « *Tristan le voyageur* », il explique la cruauté des pilleurs d'épaves, et de leur stratagème pour attirer les bateaux vers la côte (les vaches entravées portant des fanaux dans leurs cornes). Voir textes en annexe 4.

⁴ On notera que Charles Le Goffic avait une aversion pour les réalisations romantiques de l'abbé Bouget. Dans son livre « *Mme Ruguellou* », il en parle à plusieurs reprises. On peut lire par exemple :

- **Pour le Père Éternel :** « *Amas de roches colossales dont les grottes avaient été anciennement converties en couvent de troglodytes...* ».
- **Pour le Calvaire :** « *Dans un curé Bouget, bâtisseur de calvaires en pierres brutes et organisateur de communautés troglodytes, il retrouvait l'âme d'un sous-patron...* ».

Sur cette base, un type de roman populaire est né. Nous citerons par exemple le livre de F. Devacé « *Les vieux Bretons* » (1864). Charles Le Goffic, dans sa nouvelle « *Les Pilleurs d'Épaves* » (1897), explique « *qu'il connaît un homme qui a vu l'homme...* ».

L'abbé Jean-Jacques Bouget est dans cet état d'esprit. Il veut lui aussi apporter sa pierre à l'édifice en rappelant aux populations leur devoir par l'évocation des principes décrits ci-dessus. L'abbé Jean-Jacques Bouget a-t-il été influencé par l'état d'esprit du moment ? La réponse est sans ambiguïté : OUI !

Remarques :

La nécessité de sauver les victimes et protéger les biens est figée depuis l'édit royal de Louis XIV sur la Marine publié en 1681 (d'aucuns parleront même du jugement d'Oléron du XII^e siècle). Cette loi précise que tout objet échoué, si l'on ne connaît pas le propriétaire, revient à l'État (loi toujours en vigueur aujourd'hui). La récupération des bris relevait donc de la contrebande (voir commentaires ci-dessous). Quant aux naufrageurs utilisant des feux pour attirer leurs proies, leur existence même est aujourd'hui fortement remise en cause par les historiens. En 1870, il y a longtemps que l'on n'en voyait plus. Jacques Cambry en 1795 parle de « *temps reculés* ». C'est donc, pour lui, déjà une légende.

Les romans maritimes de l'époque, en partant du témoignage de Jules Michelet, parlent souvent de l'utilisation de vaches entravées pour attirer les bateaux vers des récifs ; mais là, on rentre dans l'imaginaire cher à l'époque romantique.

Commentaires

En 1870, la ligne de phares était achevée (Sept-Îles - 1832, Triagoz - 1845, Ploumanac'h - 1862) ; la ligne sémaphorique était opérationnelle (1861) ; la météorologie devenait fiable ; les bateaux à moteur commençaient à apparaître. Toutes ces conditions faisaient :

- que la probabilité de faire naufrage avait fortement diminué ;
- que les sémaphores étaient au courant des sinistres et l'envoi de gendarmes pour protéger les personnes et les biens était chose fréquente. Sur ce point, Benjamin Jollivet, dans sa **Description des communes des Côtes-du-Nord**, 1865, nous explique que la côte est sûre et que les naufrageurs et pilleurs d'épaves sont d'un âge révolu :

« On a écrit que le droit de bris avait été difficilement abandonné sur cette côte sauvage et que des faits récents prouvaient que cette barbare coutume existait encore à Pleubian. Si l'on veut dire que quelques malheureux détournent encore de temps à autre des épaves jetées çà et là sur la grève et qui ne servent pas qu'elles sont destinées à grossir la caisse des invalides de la marine, on est dans le vrai peut-être. Mais il y a exagération à qualifier ces faits regrettables de sauvagerie et à présenter le droit exorbitant auquel tenaient tant les Souverains de Bretagne comme une coutume restée dans les habitudes et les mœurs du peuple. Aux onzième et douzième siècles, les Comtes et Barons n'avaient pas honte de dépouiller les naufragés ; le peuple, imitateur toujours exagéré des grands dans leurs excès, attirait souvent les navires sur des récifs par des manœuvres criminelles. Aujourd'hui, toutes nos côtes sont hospitalières ; le naufragé n'a pas plus à craindre pour sa bourse ou pour sa vie ; si la mer lui a tout enlevé, la cabane même du pauvre s'ouvre pour le recevoir et le secourir. »

5 L'oubli de l'abbé Jean-Jacques Bouget : le respect des noyés

La présence de noyés sur nos côtes était chose courante. Certains profitaient de l'occasion pour leur « faire les poches » et parfois même récupérer quelques vêtements. Bien sûr, cela était réprimandé, mais sans témoin...

On peut regretter que l'abbé Jean-Jacques Bouget n'ait pas souligné ce point (voir le livre d'Emmanuelle Charpentier, « *Le peuple du rivage, le littoral nord de la Bretagne au XVIII^e siècle* ») qui, à cette époque, était encore d'actualité.



Fig. 19. — Anciens naufrageurs bretons.

Figure 4 : Les Phares - Léon Renard, 1867

ANNEXES

Annexe 1 : Financement de la construction du calvaire

Réalisation du calvaire :

Comme à son habitude, l'abbé Jean-Jacques Bouget ne traîne pas : **Décision - Réalisation**. À peine la décision prise, la première pierre est posée le lundi 12 février 1872 et bénite par l'abbé Alexandre Frouin, curé de Perros-Guirec. Avec cette rapidité, pour son financement, il ne compte que sur la Providence.

Le Fureteur Breton a repris en 1909 un article de Bernard-Henri Gausseron (1896) qui en fait la description⁵ :

*« Le chantier s'improvisa. De nombreux ouvriers débitèrent en blocs grossièrement équarris le granit qui, partout, affleure ou dépasse du sol. Ces blocs s'entassèrent, se consolidant les uns les autres par leur propre poids. Bientôt s'accusèrent les rudes pourtours de la chapelle énorme, avec sa porte, ses fenêtres sur le vide, et son dôme tronqué sur la plate-forme duquel allait se planter la haute et massive croix au fût et au bras en granit. Cependant, un maître imagier naïf et savant à la fois, taillait dans une énorme pierre soigneusement choisie la figure de Dieu fait Homme, les bras étendus, le flanc percé comme des coups de lance. Et notre abbé payait pierres, ouvriers, artistes, mêlant son argent à celui des offrandes existant la pitié de tous par **des sermons enthousiastes et des appels persuasifs, multipliant les cérémonies pour multiplier les quêtes, poussant l'œuvre au-delà de ses forces, s'endettant et reconnaissant un matin que son avoir personnel était dissipé, que la source des offrandes était tarie** (voir nota), et que, arrivé au trois-quarts, il n'y avait plus, dans son tiroir qui lui servait de coffre-fort, que 250 Fr d'argent comptant, plus un nombre respectable de milliers de francs sous forme de mémoire à payer. »*

« Allait-il être obligé d'abandonner son entreprise ? Jamais ! Il travaillerait plutôt seul sur le chantier. Seul il taillerait, porterait, poserait les cubes de granit, quitte à les faire plus petits, à en proportionner les dimensions, à la débilité de ses bras. Jobic, d'ailleurs, le sonneur de cloches, et le vieux Le Hir, le fossoyeur, ne déserteraient, et lutteraient avec lui.

Leur fallut-il cent ans de vie, Dieu les leur donnerait pour terminer le monument commencé en son nom ».

Financement du calvaire et des autres projets de l'abbé Jean-Jacques Bouget.

Devant cette situation, il fallait donc trouver d'autres donateurs. On lui suggéra l'idée d'aller à Versailles pour demander des financements aux députés catholiques. Il rencontra Thiers qui, après l'avoir écouté, fit donner, par l'intermédiaire de sa femme, 10 Fr ou 5 Fr (cela dépend des sources). Les députés catholiques ne furent guère plus généreux et notre pauvre abbé revint à Trégastel sans sous en poche.

Et Bernard-Henri Gausseron de conclure : *« Ce fut à ce moment que le miracle se fit. Lorsqu'on sut en Bretagne le voyage du Prêtre et à quoi se réduisit la générosité de la capitale, l'argent afflua de toute part à la cure de Trégastel, la noblesse, la vieille bourgeoisie royaliste, qui n'avait pas voulu contribuer à une œuvre patronnée par l'administration, la prenait maintenant en main, en faisant une manifestation, raillaient la ladrerie (impériale), et montrait à l'Empire⁶ que la Bretagne, pour élever un monument national, pouvait sans peine se passer de lui. Le curé, quelque temps après inaugura en grande pompe son calvaire⁷. »*

Bien évidemment, la collecte des fonds ne s'est pas faite sans une forte implication de l'abbé Bouget. Les archives de la congrégation des « Filles du Saint-Esprit » mettent en évidence l'énergie dépensée pour trouver les fonds nécessaires pour la réalisation de ses objectifs :

« ... M. Bouget, qui avait épuisé sa grosse fortune personnelle en bonnes œuvres, et qui avait à cœur de faire construire une maison pour les Sœurs, se fit quêteur. Il parcourut non seulement la région, mais

⁵ L'article de Bernard-Henri Gausseron pose un problème de date. Il parle de l'Empire. Or, lors de la réalisation du Calvaire (idée de 1871, financement en 1872), l'Empire n'avait plus d'existence. Si dans son texte, j'ai modifié en parlant de Thiers (voir ci-dessous), j'ai conservé dans la conclusion son rappel à l'Empire. Sur ce point, les archives de la congrégation des « Filles du Saint-Esprit » sont sûrement plus fiables.

⁶ En 1872, le Second Empire n'avait plus d'existence. Il s'agit là d'un acte purement politique. Il faut lire « la radinerie des politicards parisiens ».

⁷ On comprend mieux pourquoi la première plaque que l'on remarque au calvaire est un éloge à la Bretagne.

aussi la Capitale de notre chère France. Il fut reçu par Madame Thiers ; l'ex-Présidente ne fut pas généreuse : elle lui donna une pièce de 5 Fr. Il ne se découragea pas ; il se rendit dans le département du Finistère jusqu'à Saint-Renan, pays natal de Sœur Marie Alice. Le beau-frère de celle-ci, Monsieur Léost, lui fournit cheval et voiture ; il put ainsi se rendre dans les communautés et dans les châteaux des environs de Saint-Renan et de Brest. En retournant, il fit une visite à nos Sœurs de Morlaix ; la Supérieure lui remit un billet de 100 F... »

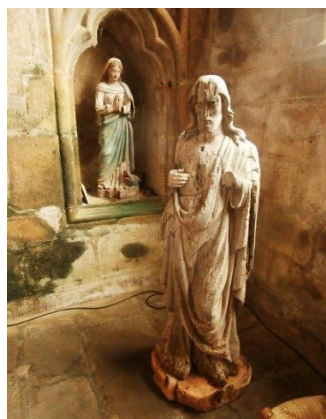
Les projets de l'abbé Jean Jacques Bouget étaient sauvés.

Annexe 2 : Les statues du calvaire

Remarque : dans toutes les paroisses où il est passé, pour la réalisation des statues, l'abbé Bouget fit appel aux ateliers Yves Hernot (Père), de Lannion.



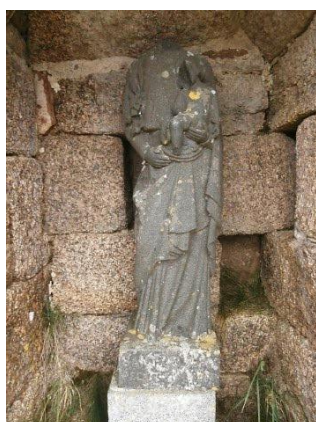
Saint Laurent



Sacré-Cœur (en bois,
en cours de restauration)



Saint Isidore
Patron des Laboureurs



Saint Joseph à l'enfant



Saint François-Xavier



Pietà de la chapelle

Figure 5 : Les statues du calvaire

Il manque la statue de saint Yves, disparue, et la croix au sommet du calvaire, non représentée.

Annexe 3 : Le rôle éducatif du calvaire

Pour l'abbé Bouget, un des buts de l'édification du calvaire était, en vivant sous le regard de Dieu, de stimuler la prière et profiter, lors de sa visite, pour prodiguer avis et conseils. Afin d'être pérennes, les inscriptions sont « gravées dans le marbre » (blanc). Elles sont présentes dans la chapelle et sur le chemin de prière placé à l'extérieur.

Ces conseils sont en ligne directe avec le concret qui a toujours marqué ses actions. Il aimait toujours mettre la parole avec le geste. Ici on imagine bien les enfants du catéchisme parcourir le calvaire en écoutant les recommandations de l'abbé.

Sa première inscription est un remerciement à la Bretagne pour l'aide matérielle qui a permis sa réalisation (traductions issues de l'opuscule du Syndicat d'Initiative de 1928) :

Dieu riche de bonté
 Au Milieu du plus grand dénuement
 Avec l'aumône des Bretons
 A érigé ce calvaire

*Doué pinvik enn madelez
 Enn Krez ar brassan die
 Gant aluzon ar Vretonned
 Hen deus ar c'halvar man savet*

Avec saint Isidore, Patron des Laboureurs, on rappelle la profession et ses mérites. Mais cette reconnaissance à saint Isidore n'est pas fortuite. En effet, la paroisse de Plouégat-Guérand vénère ce saint. C'est justement dans cette paroisse que l'abbé Bouget eut sa première nomination (il y resta 6 ans). Il connaissait donc bien l'attachement des agriculteurs à ce saint. Il aura même l'occasion de retrouver cette vénération lors de son passage à Pluzunet :

*« Le Laboureur croyant qui suit bien la loi de Dieu
 Vaut mieux que les personnes bien savantes et orgueilleuses
 Qui passent tout leur temps à regarder les étoiles
 Et oublient Dieu et leur âme. »*

Nota : comme le précise Maxime Gourhant, cet éloge est également un remerciement à cette profession pour l'aide apportée à l'abbé Bouget dans ses réalisations.

Viennent ensuite les recommandations morales suivantes (écrites en breton, traduction Syndicat d'Initiative Trégastel, en 1928⁸) :

*« La bonne action cachée est la meilleure.
 Il est un œil qui voit toutes choses.
 Dressée et immobile, la Croix domine le tourbillon de l'Univers.
 Que servira à l'homme de gagner l'Univers, s'il vient à perdre son âme ?
 Que Dieu allège nos souffrances comme celles de Saint Laurent sur le gril
 quand il disait à son bourreau : « Tourne moi et mange (de lui) ».
 Il vaut mieux instruire le petit enfant que lui ramasser des richesses.
 Les enfants de Dieu doivent toujours s'aimer comme des Frères.
 Fais aujourd'hui le bien que tu pourras, demain peut-être tu mourras.
 Les abeilles récoltent le miel, les pauvres les aumônes.
 Donnez l'aumône au pauvre pour recevoir le miel au Ciel.
 Deux échelles mènent les chrétiens de ce monde au Ciel,
 l'une l'aumône, et la seconde la Prière ».*

Annexe 4 : Naufrageurs⁹, étude des textes de Jules Michelet et de Louis-Antoine de Marchangy

Pour de nombreuses raisons techniques et économiques, la ruse de la vache entravée portant un fanal, relève plus de la « chasse au dahu » que d'une vérité historique.

Version contenue dans « Tristan le voyageur » de Marchangy (1825)

Ce livre¹⁰, qui est purement de la fiction (avec quelques bases historiques), a pour objet de nous faire une description de la France au XIV^e siècle :

« Je fus témoin d'un naufrage pendant mon séjour à Saint-Pol de Léon. Espérant l'obtenir, Kermakou, pêcheur des côtes de Plouescat, avait fait dire plusieurs messes, et souvent, la nuit, il avait suspendu une lanterne au cou d'un taureau dont il avait lié les jambes pour le faire boiter, et imiter ainsi les mouvements d'un fanal d'un navire de manière à en envoyer d'autres sur les écueils. Dès le matin

⁸ Vers 1915, certaines de ces plaques ont eu droit à des graffiti gravés dans le marbre. Simple incivilité, dira-t-on. Mais, voilà trois ans, des Belges ont retrouvé, dans leur archives familiales, l'indication de la réalisation de ces graffiti (il s'agissait de deux soldats belges, blessés aux combats et en convalescence à Trégastel). La famille est donc venue spécialement en Bretagne pour voir ces graffiti devenus historiques. (note réalisée avec l'aide du « Souvenir Français »).

⁹ Aujourd'hui, quand on parle de naufrageurs, on pense aux feux trompeurs. Si l'on reprend l'édit de la Marine de 1681, on s'aperçoit qu'il y avait d'autres stratagèmes oubliés depuis longtemps.

¹⁰ Outre la description des naufrageurs, ce livre contient également une description des Sept-Îles, comme on supposait les voir au XIV^e siècle.

Kermakou, plein de confiance dans ses prières, a deviné l'orage, même sous un ciel paisible. Il gravit le fameux rocher qu'un Seigneur du Léon préférerait autrefois au plus beau joyau de la couronne de France, parce qu'il avait fait échouer à son profit plus de cent vaisseaux. »

Version contenue dans « *Tableau de France* » de Jules Michelet (1833)

« C'est en effet, il y a là pis que les écueils, pis que la tempête. La nature est atroce, et ils semblent s'entendre. Dès que la mer leur jette un pauvre vaisseau, ils courent à la côte, hommes, femmes, enfants. Ils tombent sur cette curée. N'espérez pas arrêter ces loups, ils pilleraient tranquillement sous le feu de la gendarmerie. Encore, s'ils attendaient toujours le naufrage, mais on assure qu'ils l'ont souvent préparé. Souvent, dit-on, une vache, promenant à ses cornes un fanal mouvant, a mené les vaisseaux sur les écueils. Dieu sait alors quelles scènes de nuit ! On en a vu qui, pour arracher une bague d'une femme qui se noyait, lui coupaient le doigt avec les dents. »

Annexe 5 : Le calvaire du Bourg inspire les poètes

Comme indiqué dans l'article générique, ce Calvaire est d'un style néoromantique. Dès que l'on parle de romantisme, le premier type d'expression artistique qui vient à l'esprit est : **la poésie**. Justement, dans cette période, ce calvaire a inspiré quelques poètes.

En 1888, E. Barrier décrit ses vacances dans un long recueil de vers intitulé « *Souvenir d'un touriste, Trégastel Sainte-Anne des rochers* ». Tout y passe, l'arrivée du facteur, les Lannionnais du dimanche, une cérémonie à la chapelle... et, bien évidemment, le Calvaire, avec ces deux quatrains :

*« Un lourd massif de rochers gris
Forme un pittoresque calvaire
C'est l'œuvre d'un missionnaire
Et de disciples attendris.*

*Sur le roc à l'état nature
Le chemin domine le vallon
Ombragé, sauvage, profond :
Une Suisse en Miniature »*

Vers 1900, c'est au tour du Lannionnais Charles Barré (1866-1937), qui a passé une partie de son enfance à Trégastel, de prendre le relais. Outre son poème sur le calvaire (poème dédié à son frère), il le dessine. Son poème, inspiré de l'article de Gausseron (voir article générique), reprend son histoire. En voici quelques extraits :

*« Aujourd'hui, le Calvaire dresse
Vers l'azur ses détours secrets,
Sa croix et ses saints que caresse
Une brise aux baisers discrets.*

*Car partout ce sombre lierre
Grimpe à l'assaut allègrement,
Servant de mortier à la pierre,
Au vieux Calvaire d'ornement » ...*

*De loin sur la côte Bretonne,
Du milieu des Ajoncs jaunies,
On l'aperçoit l'Été, l'Automne,
Et l'Hiver. Les vieux saints bénis,
Dans leur niche et sur leur faîte
Du Calvaire à la grande Croix,
Prient au ciel aux jours de fête
Sans qu'on distingue nulle voix... »*

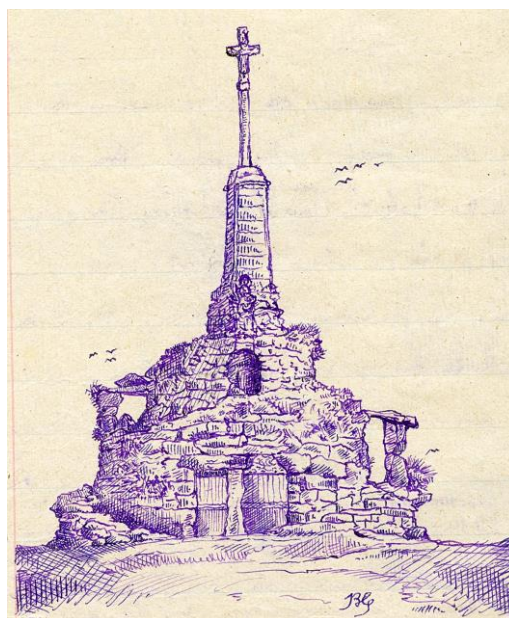


Figure 6 : Le Calvaire - Dessin de Charles Barré

Enfin, dans son livre guide de la région, Charles Barré évoque longuement le Calvaire et son financement (nécessité d'un voyage à Paris avec rencontre de l'Impératrice Eugénie). Barré explique que l'abbé Bouget fut recteur entre 1860 et 1870. En fait, il a été présent à Trégastel du 25 août 1866 jusqu'à sa mort, le 13 mai 1877. Le calvaire fut construit en 1872 (première pierre posée le 12 février 1872¹¹ et

¹¹ Le 25 septembre 1871, l'abbé Bouget écrivit à l'Évêque que le financement de son projet ne posait pas de problème particulier. Le voyage à Paris est donc postérieur à cette date.

inauguration réalisée le 15 août 1872). Son erreur du positionnement dans le temps de la réalisation du calvaire lui fait évoquer une hypothétique visite à l'Impératrice Eugénie. Les dates de construction du calvaire montrent que c'est en 1872 que les problèmes financiers se sont posés. Son voyage à Versailles s'est donc déroulé en 1872 (après la chute de l'Empire en 1870). Dès lors, la personne rencontrée n'est pas l'Impératrice, mais Thiers. Aussi, comme indiqué dans le texte de l'annexe 1 nota 5, le seul témoignage à prendre en compte est celui des « Sœurs du Saint-Esprit », car il respecte les dates.

En conclusion, on peut affirmer que l'art romantique interpelle et que dans cette fin du XIX^e siècle, il a donné lieu à toute sorte d'imagination et d'exubérance. Les monuments qui en sont issus ne laissent personne indifférent. Certains aiment, d'autres détestent. On ne peut oublier de citer une autre œuvre de cette période, un contemporain de l'Abbé Bouget : **Le Facteur Cheval et sa célèbre maison**. Comme ce calvaire, sa réalisation a déclenché de nombreux commentaires.

Annexe 6 : Courtes biographies des personnages cités

Jules Michelet (1798 Paris - 75, 1874 Hyères - 83)

Historien, il étudie l'histoire de France. Ses travaux lui permettent d'obtenir une Chaire au Collège de France (1838-1852). Avec l'avènement du Second Empire (1852), ses opinions font qu'il est destitué de celle-ci. À partir de cette date, s'il n'a plus l'occasion d'enseigner, il continue son travail d'historien. Il publie, jusqu'à sa mort, de nombreux ouvrages. Anticlérical, ses obsèques furent laïques. Après avoir été enterré à Hyères (1874), il rejoint le cimetière du Père-Lachaise (Paris) en 1876. On estime à 10 000 le nombre de personnes présentes à cette cérémonie.

Louis-Antoine de Marchangy (1792 Saint-Saulge - 58, 1826 Paris - 75)

Fils d'un huissier, il devint Magistrat en 1808. Il fut également député. Il publie en 1813 les deux premiers tomes de l'ouvrage qui devait le plus contribuer à sa réputation d'écrivain : « *La Gaule poétique ou l'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts* ». En 1826, il publie « *Tristan le voyageur ou la France au XIV^e siècle* », où il décrit sa vision romantique de la France.

Philibert-Benjamin Jollivet (1804 Saint-Benoît-du-Sault - 36, 1804 - Guingamp 1867 - 22)

Imprimeur et libraire-éditeur ; également auteur et journaliste, il fit ses premières armes dans sa région natale. Par la suite, il travailla à Paris puis dans une maison d'édition du département de la Vienne qu'il avait rachetée. Et pour finir, en 1830, il s'installa à Guingamp en 1830 où il imprime de nombreuses publications en langue bretonne. À Guingamp, il rédige et publie son fameux ouvrage « *Les Côtes-du-Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département* » et publie le « *Voyage en Basse Bretagne* », par Vêrusmor [Alexis Géhin], avec annotations complémentaires par B. Jollivet (Guingamp, B. Jollivet, 1855). Il décéda à Guingamp en juin 1867.

Bernard-Henri Gausseron (1845 La Mothe-Saint-Héray - 79, 1913 Rouxmesnil-Bouteilles - 76)

Homme de lettres, anti Second Empire et ayant épousé la cause des Communards, il dut, après la Commune, s'exiler en Angleterre où il était bouquiniste. De son retour en France, il écrivit de nombreux livres et de nombreux articles pour les revues qu'il animait. Lors de son passage à Trégastel, en 1896, il s'intéressa au calvaire du Bourg dont il publia son histoire.

Yves Hernot - Père (1820 Plouaret - 22, 1890 Lannion - 22)

Maçon, comme son père, c'est l'évêque de Saint-Brieuc qui le pousse vers la sculpture. Il ouvre un atelier à Lannion dès 1844. Son atelier est à l'origine de 517 calvaires, de nombreuses statues, et tombeaux. Il était le fournisseur privilégié de l'abbé Bouget dont il réalisa toutes les statues, croix et calvaires. Par la suite, à la mort de son père (1890), c'est son fils, Yves Hernot également, qui reprit l'atelier. La statue du Saint Sauveur (Père éternel), œuvre supervisée par l'abbé Bouget, ne fait pas partie de ses réalisations.

Maxime Gourhant (1893 Perros-Guirec - 22, 1959 Perros-Guirec - 22)

Maire de Trégastel de 1947 à 1952. Pendant son mandat de maire, il s'intéressa particulièrement à l'histoire et au patrimoine historique de Trégastel (voir le livret de 1952 du Syndicat d'Initiative). Après avoir demandé et obtenu son classement, il fit une rénovation de grande ampleur de la Chapelle Golgon (toiture, intérieur...). Président pendant 27 ans du Syndicat d'Initiative, il mit en place les fondements de l'organisation actuelle. Son rôle fut déterminant (voir le livre d'Emanuel Mazé, « *Trégastel, le passé retrouvé* », pages 149-150). Il fut pendant de longues années, instituteur à Trégastel.

Jacques Cambry (1749 Lorient - 56, 1807 Cachan - 94)

Son père était un ingénieur naval. Il voyagea à travers l'Europe où il fut initié aux sociétés secrètes. Fervent adepte des idées révolutionnaires, il fit un tour du Finistère pour visiter les dépôts des biens confisqués (noblesse, clergé). Il profita de ce voyage pour faire une description détaillée de ce département. Il est le fondateur et Président de l'Académie Celtique (1804). Il fut administrateur du département de la Seine puis, Napoléon le nomma Préfet de l'Oise.

Jacques Boucher de Perthes (10/09/1788 à Rethel - 08, 5/08/1868 à Abbeville - 62)

Boucher de Perthes fit une brillante carrière administrative. Nommé dans les douanes, il fut, de 1816 à 1824, responsable des douanes de Bretagne Nord (il était basé à Morlaix). À ce titre, il eut à combattre les contrebandiers et pilliers d'épaves. Outre sa carrière administrative, il profita de son séjour en Bretagne pour étudier les mégalithes et la culture locale. Dans son livre « *Contes Armoricaïns* », il nous a laissé une description de vie et la culture bretonne. Ces recherches sur les hommes préhistoriques fut un travail de fond qui, de nos jours encore, reste d'actualité.

Bibliographie sommaire (non exhaustive) :

Syndicat d'Initiative de Trégastel, guide de 1928 et guide de 1952.

Le Fureteur Breton, 1909, « *Le calvaire de Trégastel* », article de B-H Gausseron.

Jacques Cambry, « *Voyage dans le Finistère* » ; version annotée par Dany Guillou-Brezit, PUR 2011.

Emanuel Mazé, « *Trégastel, le passé retrouvé* », 1994.

Jules Michelet, « *Tableau de France* », 1833.

Louis-Antoine Marchangy, « *Tristan le Voyageur* », 1825.

Emmanuelle Charpentier, « *Le peuple du rivage* », PUR 2013.

Benjamin Jollivet, « *Description des Côtes-du-Nord* », réédition de l'édition de 1859.

Pierre-Antoine Vezin, « *Jean-Jacques Bouget, un abbé du Trégor, un compagnon du devoir* ».

E. Barrier, « *Souvenirs d'un touriste, Trégastel, Sainte-Anne des rochers* » (recueil inédit de 1888).

Charles Barré, « *Éventail et Gerbes de plages bretonnes des côtes lannionnaises* », Impressions, 2019 et « *Recueil inédit de poèmes* », n° 47 : « *Le calvaire de Trégastel* ».

Crédit photos :

Figure 1 : Collection privée.

Figures 2 et 3 : Ville de Trégastel.

Figure 4 : Léon Renard.

Figure 5 : Région Bretagne, Sites et patrimoine.

Figure 6 : Charles Barré.